

## Domaine Santé

## Filière Nutrition et diététique

**Diététique préventive et thérapies nutritionnelles 1 (DPTN1)****1. Caractéristiques du module**

Code : S.DI.SO371.1008.F.22      Degré d'études :  Bachelor     Master  
 Année académique : 2022-2023      Année d'études :  1<sup>ère</sup>     2<sup>ème</sup>     3<sup>ème</sup>      Crédits ECTS : 8

Type :     Module obligatoire       Module optionnel obligatoire       Module facultatif  
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :       Module sur 1 semestre       Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres       Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :     Français       Allemand       Anglais

**2. Prérequis**

Avoir validé le/les modules     Avoir suivi le/les modules **MPCN et NHP**     Pas de prérequis     Autres :

**3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés**

## Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé.*

[https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents\\_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante\\_fr.pdf](https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf)

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).

**Rôles majeurs exercés**

Rôle d'expert-e       Rôle de leader       Rôle d'apprenant et de formateur-trice  
 Rôle de communicateur-trice       Rôle de promoteur-trice de la santé       Rôle de professionnel-le  
 Rôle de collaborateur-trice

**Compétences principales**

- Ab1 Elles assument la responsabilité du conseil nutritionnel et du processus thérapeutique des patients/clients et collaborent avec leurs proches et coordonnent l'ensemble du processus.
- Ab2 Elles conseillent les particuliers, certains groupes de population, les entreprises et les institutions afin qu'ils soient en mesure d'adopter une alimentation saine couvrant les besoins ou répondant à des besoins thérapeutiques.
- Ab3 Elles établissent des diagnostics nutritionnels sur la base d'une anamnèse et d'un examen clinique.
- Ab4 Elles déterminent les interventions nécessaires, en tenant compte des facteurs physiologiques, physiopathologiques, psychologiques, sociaux et de l'influence de l'alimentation et des habitudes alimentaires sur la santé.
- Ab6 Elles contrôlent l'efficacité de leurs interventions au moyen de standards de qualité mesurables, spécifiques à la nutrition.
- Db2 Elles mettent en œuvre des mesures d'assurance qualité et de sécurité dans le domaine de la nutrition et de la diététique sur la base de concepts et de procédures existants et contribuent à leur perfectionnement.
- Eb1 Elles participent à la mise en œuvre de mesures ou de projets de promotion de la santé et de prévention dans le domaine de la nutrition et de la diététique pour des populations cibles et/ou dans des contextes spécifiques.
- Gb1 Elles assument, en tant que membres de la communauté des experts, leur responsabilité sociétale et d'éthique professionnelle dans la promotion de la santé, la prévention et le traitement des maladies.

**Objectifs généraux d'apprentissage**

Pour la dimension diététique préventive et thérapeutique :

- Définir et caractériser l'épidémiologie, la physiopathologie, les facteurs de risque et les tests de dépistage et diagnostics associés
- Déterminer les manifestations cliniques et conséquences nutritionnelles des pathologies traitées
- S'approprier le Processus de Soins en Nutrition (PSN - Nutrition Care Process) dans l'organisation de la prise en charge.
  - Sélectionner de manière argumentée les composants utiles à l'évaluation nutritionnelle.
  - Définir, rédiger et argumenter le diagnostic nutritionnel spécifique à la situation clinique rencontrée.
  - Sélectionner, argumenter et documenter de manière adéquate et scientifique les interventions nutritionnelles adaptées, aux caractéristiques du patient/client ainsi qu'à son environnement.
- Argumenter l'intérêt nutritionnel de produits de l'industrie agro-alimentaire et pharmaceutique utilisés dans le cadre d'interventions nutritionnelles.
- Exercer les modalités de présentation de cas de patients afin de s'approprier les modalités de transmissions professionnelles et interprofessionnelles, notamment en vue de la continuité des soins.
- Explorer les guidelines des sociétés savantes afin d'intégrer l'Evidence Based Practice dans l'acquisition de ses compétences.

Pour la dimension promotion de la santé et prévention

- Maîtriser les définitions et les concepts sous-jacents à promotion de la santé
- Connaître les principaux modèles théoriques utilisés en santé publique au travers d'exemples d'actions de promotion de la Santé

#### 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

##### Contenus

- Restauration Institutionnelle et Supports nutritionnels
- Pathologies :
  - Gastro-entérologie,
  - Troubles de la déglutition, Sphère ORL
  - Troubles du comportement alimentaire
  - Besoins de la personne malade, y compris population gériatrique
- Maladies non transmissibles (MNT) et Obésité :
  - Cancer
  - Diabète
  - Cardio-vasculaire
- Promotion de la santé et Santé publique
- Préparation à la formation pratique

##### Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistraux
- Lectures individuelles
- Exercices pratiques
- Vignettes cliniques - Séminaires

##### Exigences de fréquentation :

Un taux de présence de 80% est exigé dans ce module. En cas de taux de fréquentation inférieur, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter à l'examen écrit et à la présentation orale de Diététique préventive et thérapies nutritionnelles 1. Il-elle obtient la note F au module.

#### 5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Une évaluation continue des acquisitions en lien avec les alimentations thérapeutiques (acquis/ non acquis) lors des ateliers culinaires
- B. Un examen écrit couvrant l'ensemble des unités de cours (coefficient 2)
- C. Une présentation orale d'une situation clinique donnée (synthèse de cas et présentation orale) (coefficient 1)

##### Période : durant la période de validation du semestre printemps

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (B) et (C) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués. L'évaluation continue lors des ateliers culinaires (A) doit obtenir la mention « acquise ».

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

#### 6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible en cas de note Fx au module  Pas de remédiation

Modalités :

- si l'évaluation continue (A) est « non-acquise » un travail écrit complémentaire sera requis.
- si l'examen écrit (B) est insuffisant (note inférieure à 4), un examen oral portant sur les lacunes sera à réaliser.
- si la présentation orale (C) est insuffisante (note inférieure à 4), un complément écrit, portant sur les lacunes sera à réaliser.

- Période : semaine 35

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

##### Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

#### 7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

#### 8. Responsable de module

**Responsable :** Nadine Maisonneuve

**Enseignants :** Se référer au syllabus

Descriptif validé le 10.02.2023 par Pasqualina Riggillo, Responsable de la filière